



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-29234>

Département(s) de publication : **38, 69**

Annonce n° **26-29234**

Fournitures

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-127564

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 18/11/2025

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** MAIRIE DE LA TOUR DU PIN

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21380509600012

**Ville :** LA TOUR DU PIN

**Code postal :** 38110

**Groupement de commandes :** Oui

**Nom du coordinateur du groupement :** MAIRIE DE LA TOUR DU PIN

**Département(s) de publication :** 38, 69

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Marché de fournitures de produits d'entretien, de consommables, de matériels et d'accessoires de nettoyage pour le compte du groupement de commandes de la commune de la La Tour-du-Pin.

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 39812100

**Type de marché :** Fournitures

**Description succincte du marché :** Le présent marché a pour objet l'acquisition de fournitures de produits d'entretien, de consommables, de matériels et accessoires de nettoyage pour les membres du groupement de commande. Le marché public est constitué en groupement de commandes en application de l'article L. 2113-7 du code de la commande publique. Les membres du groupement de commandes sont : - La commune de La Tour du Pin (coordonnateur) ; - Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ; - Les Résidences Autonomies (RA). La présente consultation est allotie techniquement en 2 lots. Les marchés à conclure, dans le cadre de cette consultation seront conclus avec un seul attributaire par lot. - Lot n°1 : Produits d'entretien et consommables - Lot n°2 : Matériels et accessoires de nettoyage Le marché prend la forme d'un marché à bons de commande comprenant des prestations ponctuelles commandées à la survenance du besoin, par l'émission de bons de commande. Il est donc traité à prix unitaires, sans montant minimum, et avec un montant annuel

maximum exprimé en valeur, en application des articles L2125-1.1° et R2162-1 à -14 du Code de la Commande Publique (CCP). - Lot n° 1 : Produits d'entretien et consommables : Nettoyant, désinfectant, désodorisant, essuie main, éponge, gants, gel hydroalcoolique, vinaigre blanc... = Montant maximum annuel 36 000 euros décomposé en Ville : 24 000 euros, CCAS : 4 000 euros et RA : 8 000 euros - Lot n° 2 : Matériels et accessoires de nettoyage : balai, brosse, lavette, pelle, manche à balai, poubelle, raclette, serpillière... = Montant maximum annuel 12 000 euros décomposé en Ville : 9 000 euros, CCAS : 2 000 euros et RA : 1 000 euros

**Critères d'attribution :** 1-Prix des prestations sur la base du BPU valant DQE et du rabais (70%) : - Montant en euros TTC du BPU valant DQE (60%) - Remise applicable sur l'ensemble du catalogue général (hors produits BPU) (10%) 2-Valeur technique (30%) : - Organisation proposée pour la prise en charge et la réalisation des prestations (10%) - Qualité et fonctionnalités avancées de la plateforme et des services numériques (10%) - Démarche environnementale et sociale (RSE) (labels, logistique durable, recyclage emballages...) (10%)

## Section 4 - Attribution du marché

### Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le marché (lot 1 et lot 2) a été notifié, le 11 février 2026 à l'entreprise CODLIS SAS (ZAC DU PLAN - 230 AVENUE DU COUNOISE - 84320 ENTRAIGUES) à la suite de la commission MAPA tenue le 3 février 2026. Le marché a été attribué pour un montant de 11 536,55 HT (soit 13 843,86 euros TTC) pour le lot 1 et 922,88 HT (soit 1 107,45 euros TTC) pour lot 2, avec un montant maximal annuel de 36 000 euros HT pour lot 1 et 12 000 euros HT pour le lot 2. Voies et délais de recours : Si vous estimez devoir contester la présente décision, vous pouvez saisir le Tribunal administratif de Grenoble, 2 place de Verdun - 38000 Grenoble, Téléphone : (+33) 4 76 42 90 00 - Télécopie : (+33) 4 76 51 89 44, Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr - Adresse internet : <https://grenoble.tribunal-administratif.fr/> , ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) Les recours susceptibles d'être exercés sont les suivants : - un recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, conformément aux articles R.421-1 à R.421-7 du Code de justice administrative ; - un référé contractuel, sur le fondement des articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative, pouvant être exercé après la conclusion du contrat et dans un délai de 31 jours à compter de sa publication (délais prévus à l'article R.551-7 du même code) ; - un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution, le cas échéant assorti d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé. Le recours de pleine juridiction peut être assorti d'un référé-suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du Code de justice administrative, tendant à la suspension de l'exécution du contrat.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/03/2026**